

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection 1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection 1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Val-Richer, Samedi 4 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

Val-Richer, Samedi 4 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Assemblée nationale](#), [Circulation épistolaire](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [Elections \(Angleterre\)](#), [Pensée politique et sociale](#), [Politique \(Angleterre\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1851-10-04

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 3100-3101, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer. Samedi 4 Oct. 1851

C'est moi qui me suis trompé en lisant. Au fond, c'est bien Times que vous aviez

écrit ; mais cela ressemblait à Thiers ; et il y avait auparavant de au lieu de du. C'est ce qui m'a trompé.

Je crois assez à la phrase rectifiée selon le dire de Fould : " Si l'Assemblée veut décider la révision à la simple majorité des voix, je la soutiendrai. "

C'est irréprochable en effet et conforme à la faiblesse d'un temps où chacun veut surtout rejeter la responsabilité sur son voisin. S'il y a eu, si l'Assemblée ne fera pas plus que le président et on ira aux élections comme on est. Je vois dans mon journal jaune que Lamoricière va aller à Claremont. Ce serait curieux et bien caractéristique. J'y vois aussi qu'on s'attend, dans le débat de la proposition Creton, à un grand discours de Thiers sur potentiellement la candidature du Prince de Joinville. S'il la pose en effet ainsi, ce sera mardi, peut-être utile, peut-être nuisible au succès ; je ne sais pas apprécier d'avance cette impression. S'il ne la pose par ouvertement et s'il élude la question ce sera bien petit, et un symptôme de faiblesse qui affaiblira les chances. La situation est embarrassante. pour lui.

Je suis préoccupé de la nouvelle réforme électorale en Angleterre. Il me semble que les radicaux préparent, à l'appui, un mouvement populaire assez vif. On commence à attaquer la Chambre des Lords ; on parle de l'élire elle-même, par une élection à deux degrés. Je ne crains pas grand chose de ces attaques ; mais je crains beaucoup de la non-résistance. Je trouve que le parti conservateur s'abandonne bien lui-même. Je suis convaincu que ralliée et soutenue par ses Chefs, la nation Anglaise est du bon côté et s'y porterait énergiquement. Mais si, parmi ses chefs, les uns ne la soutiennent pas pendant que les autres la livrent, tout mal est possible.

On a raison de refuser à Kossuth la traversée de la France. Cela ne lui est bon à rien, à lui, et est mauvais pour nous. Je (vous demande pardon, je m'aperçois que j'ai écrit sur une des feuille coupé); je voudrais qu'on supprimât absolument envers ces hommes-là, les rigueurs inutiles et les complaisances molles ; elles nuisent presque également. Je croyais que Kossuth se rendait en Amérique. Je vois que c'est en Angleterre qu'il va s'établir. Le trio sera complet.

Quel scandale que cette forteresse inviolable où non seulement tous les grands Jacobins se retirent mais d'où ils bombardent leurs patries ! Dans les temps barbares, les Églises avaient le droit d'asile ; mais elles ne permettaient pas aux meurtriers qui s'y réfugieront de tuer encore de là les passants. Le droit d'asile emporte l'obligation de mettre celui qui en profite dans l'impuissance de nuire. Je ne sais pas bien ce que les Gouvernements du continent peuvent faire pour faire sentir à l'Angleterre, l'indignité de sa tolérance ; mais il faudra qu'ils finissent par faire quelque chose.

Onze heures

Quelle curieuse conversation ! ou monologue ! Mais que faire d'un orgueil si échauffé ? A demain les réflexions. Adieu, Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Samedi 4 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1851-10-04

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4087>

Copier

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Samedi 4 oct. 1851

Destinataire Benckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destination Paris

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024
